

L'arpenteur-géomètre au Québec



SON HISTOIRE, SON PORTRAIT, SES DÉFIS

L'arpenteur-géomètre au Québec

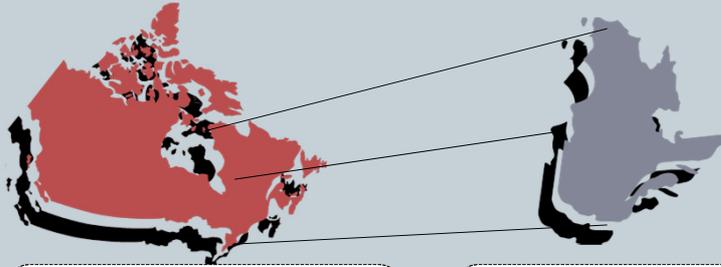


- 1. D'OU VIENT-IL ?
- 2. QUI EST-IL ?
- 3. OU S'EN VA-T-IL ?

Le Québec

3

- Le Canada: fédération de 10 provinces et 3 territoires



Canada
Superficie : 10 millions de km²
Population : 34 millions
Droit civil : Commun law

Québec
Superficie : 1,7 millions de km²
Population : 8 millions
Droit civil : Droit civil mixte

L'arpenteur-géomètre au Québec

Le territoire du Québec

4



92 % = Terres publiques (1 550 531 km²)

- Ce sont les « Terres du domaine de l'État », peu peuplées, ressources naturelles
- Gestion est sous la responsabilité de l'État
- Sont localisées principalement au centre et au nord du Québec

8 % = Terres privées (116 910 km²)

- Subdivisées en 3,5 millions de lots
- Représentées par le système cadastral
- Sont localisées au sud du Québec, suivant le Fleuve Saint-Laurent et ses affluents

L'arpenteur-géomètre au Québec

L'arpenteur-géomètre au Québec



1. D'où vient-il ?

1- D'où vient-il ?

Premiers morcellements



- Samuel de Champlain, considéré comme le premier arpenteur du Canada, mesure les trois premières seigneuries en 1626.
- Le partage du sol en Nouvelle-France se fait :
 - **D'abord en Seigneuries (régime français)**
 - **Puis en Cantons (régime britannique)**
- **Sans oublier les Premières nations**
 - Réserves autochtones sont sous juridiction fédérale : Les Terres du Canada
 - Un arpenteur-géomètre au Québec doit avoir permis de pratique spécial attribué par l'AATC

Exemple de plan de seigneuries

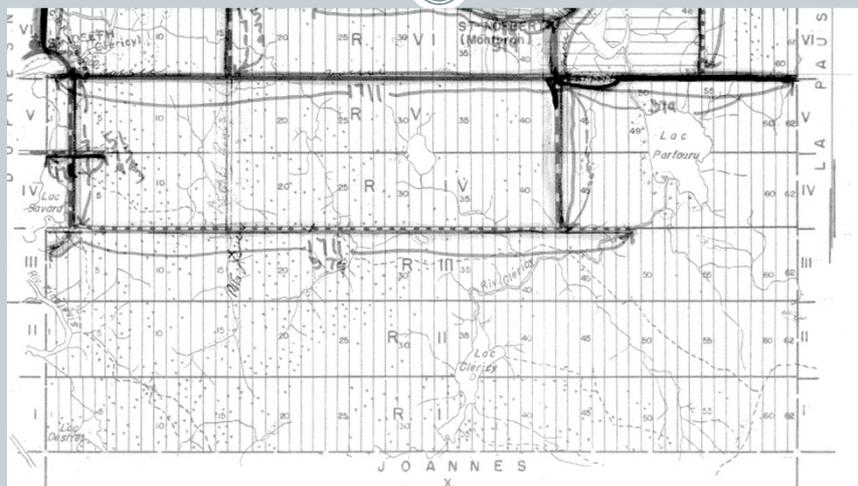
7



L'arpenteur-géomètre au Québec

Exemple de plan de cantons

8



L'arpenteur-géomètre au Québec

1- D'où vient-il ?
Infrastructure foncière en place

9

- **Système de publicité foncière**
 - Vise à rendre publics les droits (ne les garantit pas)
 - Enregistrement des transactions est obligatoire
- **Système cadastral**
 - D'abord établi au 19^e siècle, pour des raisons fiscales
 - Importante réforme actuellement en cours
- **Registre foncier = plan cadastral (montre les lots) + fiche immobilière (énumère les transactions, les propriétaires)**
 - Accessible en ligne
 - (tout comme les archives cadastrales)



L'arpenteur-géomètre au Québec

Consultez le Registre foncier du Québec en ligne

10

L'arpenteur-géomètre au Québec

2. Qui est-il ?

2. Qui est-il ?
La profession d'arpenteur-géomètre

11

- **Professionnel à exercice exclusif**
 - Seuls les membres reconnus par l'Ordre peuvent porter le titre d'arpenteur-géomètre et exercer les activités qui leur sont réservées par la loi (art. 34 de la Loi sur les a.-g.).
- **Expert**
 - Son rôle est de constater des faits, de les analyser et d'émettre une opinion.
- **Officier public**
 - L'a.-g. a la charge de dresser et de recevoir des actes authentiques (art. 2813 du Code civil du Québec).

L'arpenteur-géomètre au Québec

2. Qui est-il ?
Des professionnels regroupés au sein d'un ordre

12

- La Corporation des arpenteurs-géomètres du Québec est d'abord fondée en 1882. Devient ensuite l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec en 1974.
- L'Ordre a pour principale fonction d'assurer la protection du public par l'entremise de l'inspection professionnelle, la formation continue et la discipline.
- Il détermine également les normes de pratique et les règlements qui guident les membres dans leurs activités professionnelles.



Ordre des
ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES
du Québec

L'arpenteur-géomètre au Québec

2. Qui est-il ? Les membres de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec

13

Répartition des membres de l'OAGQ



- 1001 membres
- Moyenne d'âge: 51 ans
- Environ 10% de femmes

L'arpenteur-géomètre au Québec

2. Qui est-il ? Le pratique est encadrée par plusieurs Lois et Règlements

14

- Code civil du Québec
- [Code des professions](#)
- [Loi sur les arpentages](#)
- [Loi sur les arpenteurs-géomètres](#)
- [Loi sur le cadastre](#)
- [Loi sur la voirie](#)
- [Loi sur les compétences municipales](#)
- [r.1 Règlement sur les affaires du Conseil d'administration et les assemblées générales de l'OAGQ](#)
- [r.2 Règlement sur l'assurance-responsabilité des arpenteurs-géomètres](#)
- [r.3 Code de déontologie des arpenteurs-géomètres](#)
- [r.4 Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'OAGQ](#)
- [r.5 Règlement sur le comité de la formation des arpenteurs-géomètres](#)
- [r.6 Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'OAGQ](#)
- [r.6.1 Règlement établissant un étalon pour vérifier les instruments de mesure des arpenteurs-géomètres](#)
- [r.7 Règlement sur l'exercice de la profession d'arpenteur-géomètre en société](#)
- [r.8 Règlement sur la formation continue obligatoire des membres de l'OAGQ](#)
- [r.9 Règlement sur le greffe des membres de l'OAGQ](#)
- [r.10 Règlement sur la norme de pratique relative au certificat de localisation](#)
- [r.11 Règlement sur la norme de pratique relative au piquetage et à l'implantation](#)
- [r.12 Règlement sur les normes d'équivalence des diplômes et de la formation aux fins de la délivrance d'un permis par l'OAGQ](#)
- [r.13 Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'OAGQ](#)
- [r.14 Règlement sur les repères et les bornes](#)
- [r.14.1 Règlement sur le sceau des arpenteurs-géomètres](#)
- [r.15 Règlement sur le stage de formation professionnelle des arpenteurs-géomètres](#)
- [r.16 Règlement sur les stages de perfectionnement des arpenteurs-géomètres](#)
- [r.17 Règlement sur la tenue d'une étude de l'OAGQ](#)
- [r.18 Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Conseil d'administration de l'OAGQ](#)

L'arpenteur-géomètre au Québec

2. Qui est-il ? Sphères d'activités

15

- Arpenteur-géomètre: expert de la mesure
- Principalement : arpentage foncier
- Analyse, délimitation et démarcation de propriétés
 - Certificat de localisation
 - Piquetage
 - Implantation
 - Bornage
 - Rénovation cadastrale
- Pour cela, ils se servent des connaissances acquises dans les domaines scientifiques connexes:
 - Topométrie, nivellement
 - Cartographie
 - Photogrammétrie, lidar
 - GPS
 - Télédétection
 - Modélisation 3D
 - Hydrographie
 - Géodésie

L'arpenteur-géomètre au Québec

2. Qui est-il ? Modalités d'accès à la profession

16

Diplôme études collégiales en sciences
Diplôme sciences géomatiques
6 ans

Équivalence de diplôme ou de
formation obtenu hors-Québec

Examens d'admission à l'OAGQ:
volets scientifique, légal, oral (3 jours)

+

Stage professionnel en entreprise (12 mois)
Ou maîtrise universitaire (2 ans)

=

Octroi du titre :
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE (a.-g.)

L'arpenteur-géomètre au Québec

L'arpenteur-géomètre au Québec

3. Où s'en va-t-il ?

3- Où s'en va-t-il ? Enjeux et défis de demain

Réforme foncière

Informatisation des processus

Pratique professionnelle dans un cadre multidisciplinaire

Présence d'information territoriale provenant de différentes sources, utilisées à des fins variées

Popularité grandissante de l'assurance titre

Pénurie de main d'œuvre dans les domaines scientifiques et techniques

Mon travail : a.-g. au MTQ

19

- La mission du ministère des Transports du Québec est d'assurer, sur tout le territoire, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement du Québec.
- Je travaille au bureau central situé dans la Ville de Québec, à la DSO, qui veille au soutien des équipes en place dans les 14 directions territoriales qui représentent le territoire du Québec.
- Plus spécifiquement...



L'arpenteur-géomètre au Québec

Remerciements

20

- Merci à l'ACSG, Merci à l'OAGQ, au MTQ
- Merci au comité organisateur de la WW de la FIG
- Bienvenue au Québec !



L'arpenteur-géomètre au Québec

Sources

21

- Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec : www.oagq.qc.ca
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec : www.mrnf.gouv.qc.ca
- <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/portrait/index.jsp>
- L'arpenteur-géomètre, article de Constant Rivest, 1993

L'arpenteur-géomètre au Québec